

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°42-2021-162

PUBLIÉ LE 25 NOVEMBRE 2021

# Sommaire

## **42\_Préf\_Préfecture de la Loire / Publicateur Raa**

42-2021-11-24-00001 - arrêté de composition de la commission d'expulsion de la Loire (2 pages)

Page 3

42\_Préf\_Préfecture de la Loire

42-2021-11-24-00001

arrêté de composition de la commission  
d'expulsion de la Loire



**PRÉFÈTE  
DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté et de la Légalité  
Bureau de l'Immigration**

**La préfète de la Loire  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile et notamment ses articles L 632-1, L 632-2, instituant dans chaque département, une Commission d'Expulsion des Étrangers ;

Vu les articles R 632-1 et suivants du Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile ;

Vu la décision du 3 juillet 2020 de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de LYON, aux termes de laquelle deux conseillers de Tribunal Administratif ont été désignés pour siéger au sein de la Commission d'Expulsion à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 ;

Vu l'ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal Judiciaire de SAINT-ETIENNE en date du 16 novembre 2021 portant désignation des membres appelés à siéger au sein de la Commission d'Expulsion ;

Sur proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Loire,

**ARRETE**

**Article 1** : La composition de la Commission d'Expulsion du Département de la Loire est fixée comme suit :

**PRÉSIDENTE** : **Titulaire**

Madame Marie-Pierre LAMOUR  
Vice-Présidente JLD au Tribunal Judiciaire de Saint-Étienne

**Suppléante**

Madame Stéphanie PERRIN  
Vice-Présidente chargée de l'instruction au Tribunal Judiciaire de Saint-Étienne

**MEMBRES** : **Titulaires**

- Monsieur Jean-Luc JAILLET  
Vice-Président chargé de l'application des peines au Tribunal Judiciaire de Saint-Étienne

- Madame Elisabeth de LACOSTE-LAREYMONDIE  
Premier Conseiller au Tribunal Administratif de Lyon

**Suppléantes** :

- Madame Souhad GUECHI  
Juge d'Application des peines au Tribunal Judiciaire de Saint-Étienne

- Madame Gabrielle MAUBON  
Premier Conseiller au Tribunal Administratif de Lyon

**Article 2** : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs.

Saint-Etienne, le 24/11/2021

Pour la Préfète et par délégation,  
Le Secrétaire Général

  
Thomas MICHAUD

**Copie adressée à :**

- Mme la Présidente du Tribunal Judiciaire de SAINT-ETIENNE
- Mme la Présidente du Tribunal Administratif de LYON
- Mme Marie-Pierre LAMOUR
- Mme Stéphanie PERRIN
- M. Jean-Luc JAILLET
- Mme Elisabeth de LACOSTE-LAREYMONDIE
- Mme Souhad GUECHI
- Mme Gabrielle MAUBON
- Mme la Cheffe du Bureau de la logistique de la Préfecture de la Loire